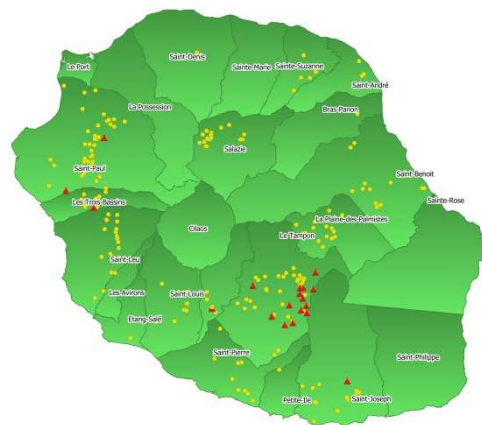


# Référentiel technico-économique SYSTÈMES BOVINS-VIANDE Conjoncture 2018

Le référentiel technico-économique présente les résultats des suivies d'exploitations adhérents au « Réseau de Références en Elevage ». Un dispositif, conduit au niveau national par l'Institut d'Elevage et animé par la Chambre d'Agriculture à La Réunion, fournit repères et références pour le conseil et le pilotage des élevages herbivores et monogastriques.

Pour la production de bovins-viande, il repose sur le suivi technico-économique d'une quinzaine de fermes représentatives de la diversité des systèmes à La Réunion (la carte représente toutes les exploitations bovines à La Réunion, dont celles au Réseau).

Merci à toutes les personnes qui contribuent à ce travail collectif, associant des conseillers d'élevage de la Chambre d'Agriculture et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage, ainsi que les partenaires de la filière, en particulier SICAREVIA, URCOOPA et les divers centres de gestion. Sans oublier tout particulièrement les éleveurs adhérents au Réseau pour leur participation active.



## TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE

En 2018, 16 exploitants avec des systèmes d'élevage bovin viande ont participé au Réseau de Références. La typologie du Réseau a permis d'identifier quatre grands systèmes d'exploitation, représentatifs des éleveurs bovins viandes à La Réunion.

### Exploitation en système spécialisé Naisseur Strict

Ces éleveurs sont spécialisés dans la production de broutards de 8 à 10 mois. Ils consacrent toutes leurs parcelles à l'herbe et en grande partie au pâturage. Seule une petite part est enrubannée. Ils représentent la majorité des éleveurs bovin viande de La Réunion. Certains s'orientent vers la vente d'animaux reproducteurs, tout en maintenant des ventes importantes de broutards.

**Domaine de validité**  
SAU de 35 à 50 ha - 30 à 50 VA - 1 à 2 UMO  
Chargement de 1,5 à 2 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,80 à 0,95

### Exploitation en système Bovin naisseur avec diversification végétale

Le système avec maraîchage (pomme de terre), situé dans les Hauts. La majorité des surfaces reste en herbe. Le maraîchage est complémentaire de l'atelier viande sur trois aspects : des rentrées d'argent à intervalles courts, l'organisation du travail et l'utilisation des effluents. La surface en maraîchage est allouée, et est à part des surfaces prairiales.

**Domaine de validité**  
SAU de 8 à 20 ha - 15 à 30 VA - 1 à 2 UMO  
Chargement de 1,7 à 2,7 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,70 à 0,80

### Exploitation en système Naisseur-Engraisseur spécialisé

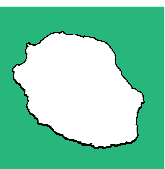
Ce choix de système correspond souvent à l'agrandissement de l'exploitation en termes de cheptel. L'engraissement vient donc en diversification pour accroître le revenu et soutenir ainsi l'installation d'un jeune.

**Domaine de validité**  
SAU de 45 à 70 ha - 60 à 80 VA - 2 à 3 UMO  
Chargement de 1,5 à 2,5 UGB/ha  
Productivité numérique de 0,77 à 0,90

### Exploitation en système Bovin Engraisseur mâle

Les éleveurs engraisseurs sont spécialisés dans la viande et diversifiés dans la canne à sucre. Leurs petites surfaces en canne à sucre ou canne fourragère apporte du fourrage. Ils achètent des lots de 5 ou 10 broutards maigres à la Sicarévía qu'ils engraisent pendant 10 à 12 mois.

**Domaine de validité**  
SAU de 2 à 7 ha dont 2 ha de SFP minimum  
1 UMO – 25 places à l'année



	Naisseur Spécialisé (NS)	Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)	Naisseur Engraisseur (NE)	ENGgraisseur de mâles (ENGm)
UMO	1,5	1,8	2,5	1,5
SAU (ha)	40	17	60	7
SFP (ha)	40	16	60	2
Cultures de vente	---	pomme de terre	---	canne à sucre
Cheptel de vaches-mères	45	22	65	---
Race	limousine	limousine	limousine	mixte (34 et 39)
Taux de renouvellement	13	13	10	100
Animaux engraisés	---	---	55	25

Les systèmes naisseurs avec des surfaces en herbe se situent dans les Hauts de l'île, à plus de 900m d'altitude, et les systèmes avec canne à sucre (naisseurs et engraisseurs) dans des zones basses inférieures à 800m d'altitude. De façon générale, les éleveurs bovins viande du réseau se trouvent dans le Sud et l'Ouest.

## POIDS ET PRIX DE VENTE 2018 (Source Sicarevia)

Ces prix correspondent à la grille de paiement SICAREVIA. Les aides Modulation, FODEBO et Soutien Qualité ne sont pas incluses ; la cotisation interprofessionnelle n'est pas déduite.

	Naisseur Spécialisé (NS)		Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)		Naisseur Engraisseur (NE)		ENGgraisseur de mâles (ENGm)	
	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen	Poids moyen	Prix moyen
<b>Animaux maigre</b> (poids et prix : kg vif)								
Broutard femelle	240 Kgv	3,42 €	230 Kgv	3,42 €	---	---	---	---
Broutard mâle	270 Kgv	4,48 €	240 Kgv	4,48 €	---	---	---	---
<b>Animaux de boucherie</b> (poids et prix : kg de carcasse)								
Génisse	---	---	---	---	270 Kgc	5,38 €	---	---
Jeune Bovin	---	---	---	---	370 Kgc	5,39 €	370 Kgc	5,51 €
Vache de réforme	300 Kgc	4,37 €	280kg	4,06 €	280 Kgc	4,06 €	---	---
<b>Animaux de reproduction</b> (poids en vif et prix par tête)								
Broutard femelle	270 Kgv	1 400 €	270 Kgv	1 400 €	270 Kgv	1 400 €	---	---

## AIDES INTERPROFESSIONNELLES ARIBEV 2018

<b>Modulation</b> (compensation de la hausse des prix des concentrés)	
<b>Bovins maigres</b>	
Broutard (femelle et mâle) <sup>1</sup>	0,38 € / Kg Vif
Broutard femelle reproductrice	107 € / tête
Broutard mâle reproducteur	115 € / tête
Génisse reproductrice	165 € / tête
Génisse pleine	262 € / tête
Génisse prête à saillir	215 € / tête
Taureau reproducteur	252 € / tête
<b>Bovins gras - Engraisseur</b>	
Jeune bovin & Génisse <sup>2</sup>	0,60 € / kg carcasse
<b>Bovins gras – Naisseur Engraisseur</b>	
Jeune bovin & Génisse	0,98 € / kg carcasse
Reforme	0,21 € / kg carcasse

<sup>1</sup>- poids broutard plafonné à 320kg

<sup>2</sup>- carcasse plafonné à 360kg


**FODEBO (FOND de DEVELOPPEMENT BOVIN)**

Catégorie	Broutard femelle	Réforme VA	Génisse
Montant / kg carcasse	0,60 €	0,75 €	0,30 €

**Soutien Qualité animaux de boucherie (par kg de carcasse)**

Poids carcasse	Jeune bovin	Génisses
≤ 200 kg	1,28 €	1,68 €
201- 220 kg	1,32 €	1,72 €
221 – 240 kg	1,37 €	1,77 €
241 – 260 kg	1,40 €	1,80 €
261 – 280 kg	1,43 €	1,83 €
281 – 300 kg	1,46 €	1,86 €
301 – 320 kg	1,48 €	
321 – 340 kg	1,50 €	
341 – 360 kg	1,51 €	

**CNACQ**

(Contribution Nette à l'Accélération de la Croissance et la Qualité)

<b>CNACQ+</b>	
Taux de renouvellement minimum de 15 % *	350 € / génisse
<b>Plan de restructuration CNACQ</b>	
Taux de renouvellement compris entre 20 et 25 % *	450 € / génisse

**Grille d'excellence**

Indicateurs	Points	Moyenne SICAREVIA
<b>Productivité</b> supérieure ou égale à 1 inférieure à 1 et supérieure ou égale à 0.9	20 15	0,62
<b>IVV calculé :</b> inférieur ou égal à 400 supérieur à 400 et inférieur ou égal à 420	15 10	513
<b>Sanitaire dans sa globalité</b>	15	---
<b>Mortalité inférieure ou égale à 5% *</b>	15	9,4%
<b>Conduite spécifique des primipares</b>	15	---
<b>Participation aux réunions d'information</b>	5	---
<b>Constats de gestation</b>	15	---
<b>Total points (sur 100) :</b>	100	---
<b>Montant aide = total des points x 10€</b>	1 000 € (Maximum)	---

\* Si IVV calculé est inférieur ou égale 420

## AIDES POSEÏ 2018 (Source DAAF Réunion)

Prime à l'abattage	
Catégorie	Montant
Veaux de 1 mois à 8 mois d'âge	60 €
Gros bovins à partir de 8 mois d'âge	130 €
Complément Réunion pour les gros bovins	
Catégorie	Montant
<b>Tranche A</b> : 220 – 270 kg carcasses	80 €
<b>Tranche B</b> : 271 – 320 kg carcasses	130 €
<b>Tranche C</b> : plus de 320 kg carcasses	170 €

Mesures Herbagères Agro – Environnementales	
Catégorie	Montant
MHAE	220 €/ha

Montants de l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)		
Zones	25 premiers ha	25 ha suivants
Zone irriguée toutes surfaces	112,98 €/ha	75,32 €/ha
Zone de piémont toutes surfaces	252 €/ha	168,47 €/ha
Zone de montagne (surfaces cultivées)	340 €/ha	226 €/ha
Zone de montagne (surfaces fourragères)	340 €/ha pour les <b>50 premiers ha</b>	226 €/ha au-delà de 50 ha
Montant payé en fonction de la zone et du chargement		
Zone	Chargement (UGB/ha)	Prime payée
Montagne + Piémont	0,01 à 0,29	Non éligible
Montagne + Piémont	0,30 à 2,5	100 %
Montagne + Piémont	2,51 à 3,50	90 %
Montagne + Piémont	3,51 à 4,00	70 %
Montagne	Au-delà de 4,01	30 €/ha
Piémont	Au-delà de 4,01	Non éligible

## VALEURS D'INVENTAIRE DE CHEPTEL

Boucherie	Poids	Valeur
Broutard femelle	---	3,60 € / kg
Broutard mâle	---	4,71 € / kg
Génisse	250 kg	3,45 € / kg
	> 300 kg	2,80 € / kg
Jeune bovin	250 kg	4,67 € / kg
	> 300 kg	3,36 € / kg



Reproducteur	Race	Poids moyen	Standard	Supérieure
Vache allaitante	Rustique	650 à 680 kg	1 500 €	1 600 €
	Limousine	650 à 680 kg	1 600 €	1 800 €
	Tout venant	580 kg	1 400 €	---
Reproducteur	Age	Poids moyen	Standard	Supérieure
Génisse pleine	> 30 mois	600 kg	2 116 €	2 300 €
Génisse à saillir	22 à 26 mois	470 kg	1 840 €	2 000 €
Génisse velle	10 à 14 mois	300 kg	1 564 €	1 700 €
Génisse de l'année	1 à 4 mois	150 kg	690 €	750 €
Taureau	10 mois	350 kg	2 200 €	---
	> 15 mois	500 à 650 kg	3 200 €	---
Veau allaitant	1 mois	70 kg	260 €	---

## CHARGES OPERATIONNELLES 2018

	NS	NDV	NE	ENGm
Concentrés (prix moyen)	361 € / T		370 € / T	
Frais d'élevage	45 €/UGB	15 €/UGB	40 €/UGB	40 €/UGB
Frais vétérinaires	60 €/UGB	40 €/UGB	45 €/UGB	40 €/UGB
Foin	320 € / T			
Paille	120 € / T			
Engrais prairie (33.11.06)	580 € / T			
Mélasse	227 € / T			
Balle ronde d'enrubannage	50 - 70 € / unité (200kgMS livré en élevage)			

### Cotisations interprofessionnelles

Les cotisations interprofessionnelles : 0,11 € / kg carcasse déduit du prix pour toutes les ventes de boucherie.

Le fonds de développement naisseur : 12 € / tête pour les ventes reproducteurs et 7 € / tête pour les broutards d'engraissement et les ventes de boucherie, concernant seulement les élevages.

## CHARGES DE STRUCTURE 2018

	NS	NDV	NE	ENGm
Carburant – lubrifiant / ha SAU	150 €	220 €	150 €	450 €
Entretien matériel / ha SAU	150 €	220 €	200 €	600 €
Assurance / ha SAU	150 €	150 €	130 €	300 €
Eau + électricité / UGB	20 €	10 €	30 €	65 €
Frais de gestion	2 200 €	600 €	3 000 €	1 500 €
Cotisations sociales	1 500 €	1 000 €	2 250 €	1 500 €
Autres divers	3 000 €	500 €	4 000 €	2 500 €

Les charges structurelles présentées correspondent à celles de l'exploitation dans son ensemble et non au seul atelier bovin viande, si d'autres productions existent sur celles-ci.

### Comment calculer les UGB (Unités Gros Bétail) ?

1 Vache allaitante = 0,85 UGB. 1 Taureau reproducteur = 1 UGB.

1 Veaux (mâle ou femelle) avant sevrage = 0,20 UGB.

1 Génisse – de 1 an = 0,40 UGB. 1 Mâle – de 1 an = 0,45 UGB.

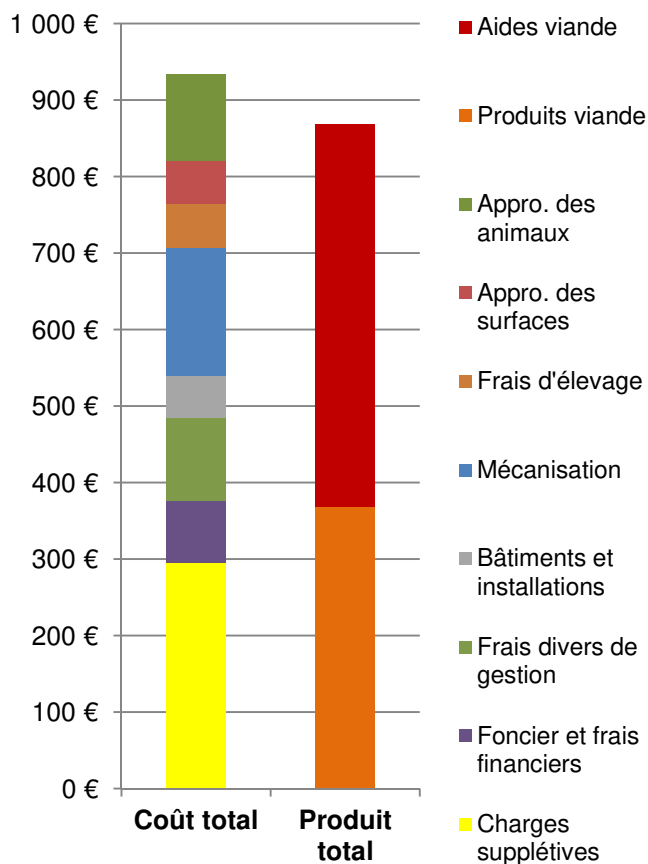
1 Génisse ou mâle 1 à 2 ans = 0,60 UGB.

1 Génisse ou mâle 2 à 3 ans = 0,80 UGB

## COUT DE PRODUCTION 2018 (€ / 100KG de Viande Vive produite)

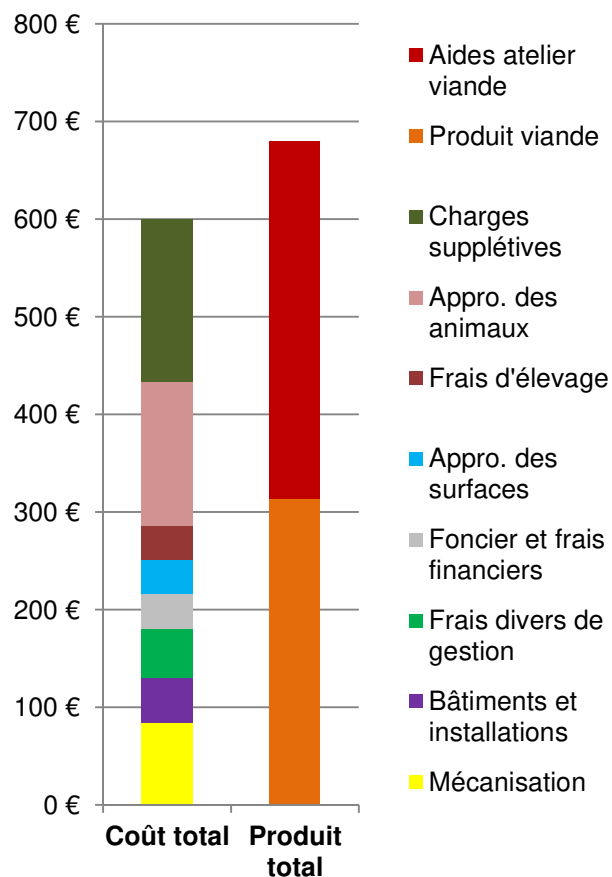
### Exploitation en système spécialisé Naisseur Strict

<b>Coût de production total</b>	<b>916 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>295 €</b>
Rémunération de la main d'œuvre	295 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>621 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>113 €</b>
dont concentrés et minéraux	85 €
dont fourrages et pension	28 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>58 €</b>
dont frais vétérinaires	31 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>55 €</b>
dont engrais et amendements	55 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>82 €</b>
dont fermage et frais du foncier	14 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>108 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>37 €</b>
dont amortissements	26 €
<b>Mécanisation</b>	<b>168 €</b>
dont amortissements	58 €
<b>Annuités</b>	<b>9 €</b>
<b>Coût de fonctionnement (amortissements remplacés par annuités)</b>	<b>931 €</b>



### Exploitation en système Naisseur-Engraisseur spécialisé

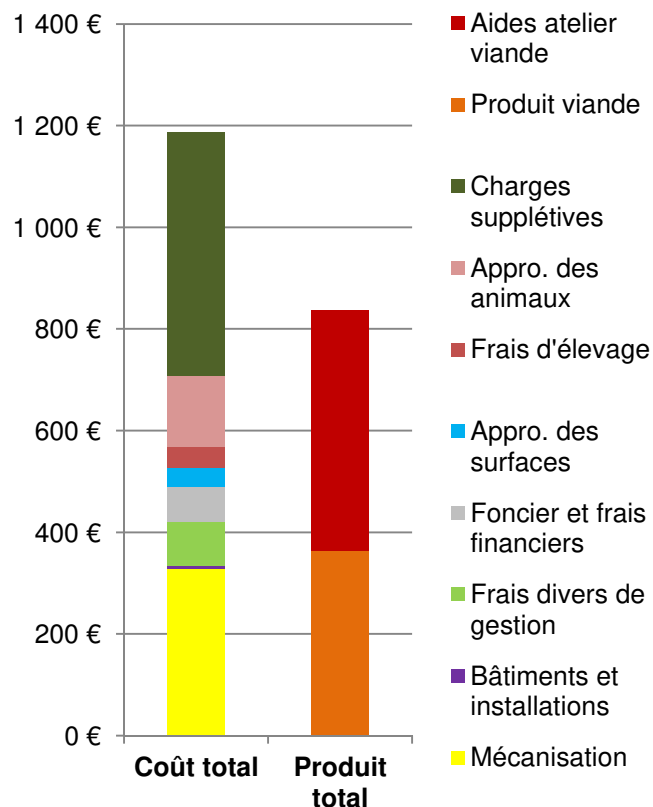
<b>Coût de production total</b>	<b>611 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>167 €</b>
dont rémunération de la main d'œuvre familiale	167 €
dont rémunération des capitaux propres	0
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>445 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>156 €</b>
dont concentrés et minéraux	142 €
dont fourrages et pension	14 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>39 €</b>
dont frais vétérinaires	19 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>34 €</b>
dont engrais et amendements	34 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>39 €</b>
dont fermage et frais du foncier	14 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>54 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>45 €</b>
dont amortissements	35 €
<b>Mécanisation</b>	<b>80 €</b>
dont amortissements	21 €
<b>Annuités</b>	<b>87 €</b>
<b>Coût de fonctionnement (amortissements remplacés par annuités)</b>	<b>636 €</b>





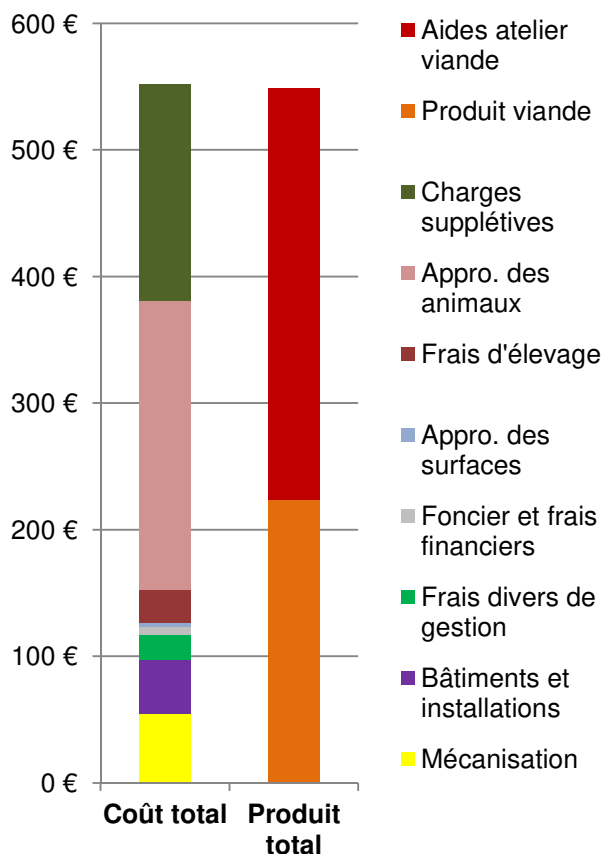
## Exploitation en système Bovin naisseur avec diversification végétale

<b>Coût de production total</b>	<b>1 187 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>480 €</b>
dont rémunération de la main d'œuvre familiale	480 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>707 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>139 €</b>
dont concentrés et minéraux	112 €
dont fourrages et pension	27 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>42 €</b>
dont frais vétérinaires	28 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>36 €</b>
dont engrais et amendements	36 €
<b>Foncier et frais financiers / Foncier et capital</b>	<b>71 €</b>
dont fermage et frais du foncier	0 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>85 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>7 €</b>
dont amortissements	0 €
<b>Mécanisation</b>	<b>328 €</b>
dont amortissements	169 €
<b>Annuités</b>	<b>186 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>1 145 €</b>



## Exploitation en système Bovin Engraisseur mâles

<b>Coût de production total</b>	<b>552 €</b>
<b>Charges supplétives</b>	<b>177 €</b>
dont rémunération de la main d'œuvre familiale	177 €
<b>Coût de production hors charges supplétives</b>	<b>359 €</b>
<b>Approvisionnement des animaux</b>	<b>229 €</b>
dont concentrés et minéraux	229 €
<b>Frais d'élevage</b>	<b>26 €</b>
dont frais vétérinaires	8 €
<b>Approvisionnement des surfaces</b>	<b>3 €</b>
dont engrais et amendements	3 €
<b>Foncier et frais financiers</b>	<b>7 €</b>
dont fermage et frais du foncier	2 €
<b>Frais divers de gestion</b>	<b>19 €</b>
<b>Bâtiments et installations</b>	<b>43 €</b>
dont amortissements	38 €
<b>Mécanisation</b>	<b>55 €</b>
dont amortissements	20 €
<b>Annuités</b>	<b>83 €</b>
<b>Coût de fonctionnement</b> (amortissements remplacés par annuités)	<b>532 €</b>



**Hypothèses :** (a)-Rémunération du travail = 1,5 SMIC/UMO, avec un SMIC de 14 120 €.  
(b)-Capitaux propres et foncier en propriété non rémunérés

## INDICATEURS TECHNICO-ECONOMIQUES

### Conjoncture 2018

A partir des résultats technico-économiques du suivi des fermes des différents types de systèmes d'exploitation du Réseau de Références en Élevage, deux modèles de niveau de fonctionnement et de résultats sont définis : l'Exploitation Standard (ES) et le Cas-Type Objectif (CTO), tous deux représentatifs du fonctionnement cohérent de l'exploitation, en rythme de croisière.

Le **Cas-Type Objectif (CTO)** correspond à la situation d'un élevage performant, soit la moyenne haute (tiers supérieur) des données technico-économiques des élevages de ce type. Les résultats sont confortés par les données des fermes suivies et l'expertise des conseillers. Le CTO sert de référence comme objectif d'optimisation sur le moyen terme.

L'**Exploitation Standard (ES)** est représentative de la moyenne des exploitations de ce type. Ses données techniques et économiques sont positionnées selon des bases de données plus larges et l'expertise filière. L'ES sert de référence pour une installation sur le court terme.

Les données présentées dans ce référentiel sont celles du Cas-Type Objectif (CTO). Les résultats économiques des 2 niveaux de fonctionnement et de performances sont présentés en page 8 pour chacun des 4 systèmes d'exploitation.

NB : Ces résultats ne tiennent pas en compte d'éventuels retard de paiement des aides et leurs impacts sur la trésorerie.

	Naisseur Spécialisé (NS)		Naisseur avec Diversification Végétale (NDV)		Naisseur Engraisseur (NE)		ENGgraisseur de mâles (ENGm)	
Indicateurs techniques	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard
UGB	59,3	57,3	28,1	27,7	101,7	102,9	-	13,4
Chargement (UGB/ha SFP)	1,48	1,43	1,76	1,73	1,69	1,71	-	7
Productivité Numérique <sup>1</sup>	0,85	0,78	0,70	0,65	0,90	0,85	-	-
Nombre de vêlages	49	45	20	18	67	68	-	-
Nombre de veaux sevrés	44	40	18	16	63	61	-	-
Production Brute de Viande Vive PBVV <sup>2</sup>	13 280	10 975	5 367	4 018	37 376	32 717	-	8 667
Concentrés consommés (T/UGB)	0,4	0,5	0,5	0,5	1,2	1,2	-	4,0
Production autonome (kgv)	10 357	7 594	3 710	2 491	22 899	17 268	-	2 668
Production autonome (% PBVV)	78	69	69	62	61	53	-	31
Indicateurs économiques	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard	Cas-Type Objectif	Exploit. Standard
<b>Produit Brut</b>	<b>106 407</b>	<b>95 269</b>	<b>40 498</b>	<b>33 662</b>	<b>248 025</b>	<b>222 315</b>	-	<b>47 533</b>
dont produit viande	48 496	40 343	18 977	14 646	121 994	102 370	-	19 343
dont aides atelier BV	36 390	33 406	16 081	13 576	106 771	100 685	-	26 490
dont autres aides (ICHN, MHAÉ)	21 520	21 520	5 440	5 440	19 260	19 260	-	1 700
<b>Charges opérationnelles totales</b>	<b>23 937</b>	<b>24 855</b>	<b>9 051</b>	<b>8 687</b>	<b>69 828</b>	<b>71 195</b>	-	<b>22 318</b>
dont concentrés	8 556	9 308	4 565	4 565	45 133	45 665	-	19 832
dont autres charges opérationnelles	8 189	9 515	3 036	2 737	13 095	13 929	-	2 254
dont charge production fourragère	7 192	6 032	1 450	1 450	11 600	11 600	-	232
<b>Marge Brute atelier viande</b>	<b>82 470</b>	<b>70 414</b>	<b>31 447</b>	<b>24 975</b>	<b>178 197</b>	<b>151 120</b>	-	<b>25 215</b>
<b>Marge Brute par VA</b>	<b>1 833</b>	<b>1 565</b>	<b>1 429</b>	<b>1 135</b>	<b>2 741</b>	<b>2 325</b>	-	-